Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 14/10/2026
ID : 089-218900694-20261001-D2026_0058-DE

Mairie de CHAILLEY (YONNE)	DELIBERATION **2026_58**	Objet : travaux **Réparation fuite d'eau Crèche Pomme d'Api**
	Séance du **01/10/2026**	

MEMBRES CONSEIL		
Afférent au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

DATE DE CONVOCATION **22/09/2022**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification 14 OCT. 2026

Etaient présent : M. Samuel GUETTARD (Maire), Messieurs Claude MARGUENAT, Romaric MARGUENAT (Adjoint), Mesdames Catherine ABRAHAM, Sophie PETIT, Véronique CHAUVET, Anne MOURLIN, Véronique ROSSIGNOL, Laurence RENVOYE, Messieurs Jonathan DOS SANTOS, Gérard DURAND, Alain TASSEL (conseillers municipaux)

Absent.e excusé.e : Mme Lebeau pouvoir à Mme Rossignol
Mr Mangeleer pouvoir à M. R. Marguenat
Mme Halipré pouvoir à M. Dos Santos

Absent.e :

Secrétaire de séance : Romaric MARGUENAT

*Considérant qu'une fuite importante sur le réseau d'eau potable qui alimente le bâtiment loué à la Crèche.
* Considérant l'urgence de faire réparer le réseau pendant la période estivale correspondant à la fermeture de l'établissement

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, à l'unanimité :

**Entérinent la décision du Maire de faire réaliser les travaux de réparation de la fuite d'eau qui alimente le bâtiment de la crèche*

** Entérinent les décisions de faire intervenir les entreprises*
En recherche et détection de fuite pour un montant de 743.70 € TTC
En terrassement et réparation pour un montant de 700 € TTC
En fournitures diverses de gaines, tuyaux et matériaux pour 326.56 €
Soit un montant total de 1 770.26 € TTC

Vu, Fait et délibéré, les jour et an
que dessus ont signé tous les membres présents

Le Maire
Samuel GUETTARD

MAIRIE DE CHAILLEY (Yonne)